

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le lundi 7 décembre 2020 à compter de 15 h 00 par vidéoconférence et en personne, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.**

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents physiquement:**

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette  
Monsieur le conseiller Robert Bergeron  
Monsieur le conseiller Roch Carpentier

**Municipalités représentées**

Grand-Remous  
Kazabazua  
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

**Sont présents, virtuellement :**

Madame la conseillère Francine Fortin  
Monsieur le conseiller Alphée Moreau  
Monsieur le conseiller Laurent Fortin  
Monsieur le conseiller Gilles Bastien  
Monsieur le conseiller Nicolas Malette  
Monsieur le conseiller Raymond Morin  
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon  
Monsieur le conseiller Neil Gagnon  
Madame la conseillère Carole Robert  
Monsieur le conseiller Gary Lachapelle  
Monsieur le conseiller Ronald Cross  
Monsieur le conseiller Alain Fortin

**Municipalités représentées**

Maniwaki  
Aumond  
Blue Sea  
Bouchette  
Cayamant  
Déléage  
Denholm  
Egan-Sud  
Low  
Lac Ste-Marie  
Messines  
Montcerf-Lytton

**Sont absents :**

Madame la conseillère Julie Jolivette  
Monsieur le conseiller Réal Rochon

**Municipalités représentées**

Bois-Franc  
Gracefield

**Sont aussi présents virtuellement :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière, madame Julie Thérien, adjointe au greffe et madame Natacha Desjardins, agente de communications.

---

## OUVERTURE DE LA RENCONTRE

---

**Ouverture de la séance par la préfète**

---

Madame la Préfète déclare la séance ouverte à 15 h 00.

2020-R-AG346

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 7 décembre 2020**

---

Monsieur le conseiller Raymond Morin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

---

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

---

2020-R-AG347

**Modification de la résolution 2019-R-AG356 – Route touristique et développement de kiosques touristiques – Autorisation de signature – Convention d’aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) dans le cadre du Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR)**

**Considérant** la résolution 2019-R-AG247 adoptée par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, confirmant l’engagement de la MRC à poursuivre le développement de kiosques touristiques sur le territoire de la MRC, tel que prévu au projet de Route touristique présenté aux membres du Conseil;

**Considérant** que dans sa volonté de réaliser ce projet, une demande d’aide financière a notamment été présentée au MAMH dans le cadre du FARR;

**Considérant** la résolution 2019-R-AG356 adoptée par le Conseil de la MRC à l’occasion de sa séance ordinaire tenue le 10 décembre 2019, autorisant Mme Lynn Kearney, alors directrice générale de la MRC, à signer la convention d’aide financière à intervenir entre la MRC et le MAMH concernant le financement demandé via le FARR pour le développement de kiosques touristiques sur le territoire de la MRC, ainsi que tout document relatif à ce dossier;

**Considérant** qu’un avenant doit être signé en suivi de la convention intervenue, afin d’autoriser une prolongation de l’aide financière au-delà du 31 décembre 2020 et qu’il convient de modifier les signataires autorisés, suite au départ de Mme Kearney.

**En conséquence**, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par monsieur le conseiller Nicolas Malette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser le directeur (trice) général(e) de la MRC ou la directrice générale adjointe et greffière de la MRC à signer l’avenant à intervenir suite à la convention signée entre la MRC et le MAMH concernant le financement demandé via le FARR pour le développement de kiosques touristiques sur le territoire de la MRC, ainsi que tout document futur relatif à ce dossier, s’il y a lieu.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

---

## VARIA POUR INFORMATION

---

Aucun Varia.

---

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

---

Aucune question du public reçue préalablement à la tenue de la présente séance.

---

---

## CLÔTURE DE LA SÉANCE

---

2020-R-AG348

**Clôture de la séance**

Madame la conseillère Joselyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Robert Bergeron, propose et il est résolu de clore la présente séance à 15 h 02.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

---

**Chantal Lamarche**  
**Préfète**

---

**Me Véronique Denis**  
**Directrice générale**  
**adjointe et greffière**

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*